



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

lycées

Question écrite n° 65098

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation des lycées internationaux en France. En effet, le rapport « Charzat », remis à Monsieur le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie indique que « la création d'écoles et de lycées internationaux doit être une priorité pour rendre notre territoire plus attractif ». Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui préciser le nombre d'établissements de ce type en France et les mesures qu'il entend prendre pour favoriser leur création.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65098

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 août 2001, page 4460